

CRITÉRIUM FLOTTES COLLECTIVES CDV 44

1. RÈGLEMENT POUR LES CLUBS DU 44

Les clubs du département Loire -Atlantique organisent un critérium de septembre à Juin :

- Un critérium Flottes Collectives **Catamarans** CDV 44
- Un critérium Flottes Collectives **Windsurf** CDV 44
- Un critérium Flottes Collectives **Dériveurs** CDV 44
- Un critérium Flottes Collectives **Hansa** CDV 44

En première partie de saison (Septembre à Décembre) :

- Un **entraînement** à la régata, suivi d'une ou plusieurs courses.
- Les parcours proposés sont pédagogiques et simples, sans remontées au vent avec route indirecte, avec lignes de départ et règles de course simplifiées et expliquées.
- Un moment de convivialité (repas en commun ou découverte d'une activité annexe (VRC).
- Grade 5 C ou 5 B
- 1 date minimum par série.

En deuxième partie de saison (Mars à Juin) :

- Les parcours peuvent être complexifiés, ainsi que les départs peuvent se faire dans l'axe du vent. Les remontées au vent en route indirecte sont possibles.
- Un repas en commun est proposé.
- Grade 5 B
- 2 régates minimum par série.

Type de bateau : Flottes collectives mis à disposition par le club organisateur.

Classement National en : Flottes collectives Catamaran, Windsurf, Dériveurs et Hansa.

Classement par série, commun M et F et par catégories d'âges.

Classement féminin par catégorie d'âge.

Classement Handivoile pour le Hansa.

1 course retirée si plus de 2 courses validées.

Le club peut informer dans l'avis de course un nombre maximum de coureurs par série afin de faciliter le timing des courses par poule.

Toutes les démarches relatives à l'organisation d'une régata fédérale sont à la charge du club organisateur, tous les documents sont disponibles sur le site du CDV44 :

- Déclaration sur le calendrier fédéral.
- Déclaration de manifestation nautique auprès des affaires maritimes.
- Saisie et remontée des résultats via FREG.
- Envoi de l'Avis de course au CDV minimum 15 jours avant.
- Affichage des IC le jour de la régata.
- Organisation et sécurité à terre et sur l'eau.
- Remise des prix.

Le club doit faire remonter les résultats à la FFVoile et adresser le fichier de sauvegarde (WDZ) dans les 72 heures à :

CDV 44: contact@cdv44.fr

Patrick NICOLAS: nicolas.pat@free.fr

2. RÈGLEMENT POUR LES COUREURS

Les coureurs devront faire **leur pré-inscription 3 jours** avant la date de la régata par internet auprès du club organisateur.

Le prix de l'inscription est de 10 € en mer ou de 8 € sur un plan d'eau intérieur.

Attention le club peut informer dans l'avis de course un nombre maximum de coureurs par séries afin de faciliter le timing des courses par poules.

IMPORTANT :

Pour être inscrit sur le lieu de l'épreuve, chaque coureur doit présenter :

- 1) Sa licence valide avec la mention **Compétition** ou la licence **Pratiquant accompagnée d'un certificat médical** indiquant l'autorisation de la pratique de la voile en compétition.
- 2) L'autorisation parentale pour les mineurs pour l'ensemble du Championnat.

CRITÉRIUM OPEN JEUNES CDV 44

1. RÈGLEMENT POUR LES CLUBS DU 44

Les clubs du département Loire -Atlantique organisent un critérium **Open Jeunes** de septembre à Juin :

- Un critérium Open Jeunes **Dériveurs solitaires** CDV 44
- Un critérium Open Jeunes **Dériveurs doubles** CDV 44

Ces critères **Open Jeunes** ne concernent que les catégories **Benjamins et Minimes** les autres coureurs seront classés dans leurs catégories respectives.

Le CDV 44 ne fera ressortir que ces classements dans les classements généraux de ses critères.

En première partie de saison (après le stage sportif, des vacances de Toussaint à Décembre) :

- 2 régates minimum par série (positionnées après le 1^{er} stage sportif Jeunes)
- Les parcours proposés sont pédagogiques et simples, avec lignes de départ et règles de course simplifiées et expliquées.
- Grade 5 B

En deuxième partie de saison (après le stage sportif, des vacances de Pâques à Juin) :

- 2 régates minimum par série (positionnées après le 2^{ème} stage sportif Jeunes)
- Les parcours peuvent être complexifiés.
- Grade 5 B

Type de bateaux : Séries du Championnat de France en Dériveur, Catamaran et Windsurf.

Si le nombre de bateaux est inférieur à 10 par série, déclarer une inter-série INC ou une IND.

Classement National : au choix du club organisateur.

Classement par série, commun M et F.

Classement par catégories d'âges : **uniquement les benjamins et minimes pour le Critérium Open Jeunes du CDV 44.** Pour les autres catégories un classement sera réalisé en fonction de l'âge et/ou du support.

Attention à l'inscription de vérifier et respecter les catégories d'âge dans FREG.

Classement féminin par catégorie d'âge.

1 course retirée si plus de 2 courses validées.

Toutes les démarches relatives à l'organisation d'une régata fédérale sont à la charge du club organisateur, tous les documents sont disponibles sur le site du CDV44 :

- Déclaration sur le calendrier fédéral.
- Déclaration de manifestation nautique auprès des affaires maritimes.
- Saisie et remontée des résultats via FREG.
- Envoi de l'Avis de course au CDV minimum 15 jours avant.
- Affichage des IC le jour de la régata.
- Organisation et sécurité à terre et sur l'eau.
- Remise des prix.

Le club doit faire remonter les résultats à la FFVoile et adresser le fichier de sauvegarde (WDZ) dans les 72 heures à :

CDV 44: contact@cdv44.fr

Patrick NICOLAS: nicolas.pat@free.fr

2. RÈGLEMENT POUR LES COUREURS

Les coureurs devront faire **leur pré-inscription 3 jours** avant la date de la régata par internet auprès du club organisateur.

Le prix de l'inscription est de 10 € en mer ou de 8 € sur un plan d'eau intérieur.

Attention le club peut informer dans l'avis de course un nombre maximum de coureurs par séries afin de faciliter le timing des courses par poules.

IMPORTANT :

Pour être inscrit sur le lieu de l'épreuve, chaque coureur doit présenter :

- 1) Sa licence valide avec la mention **Compétition** ou la licence **Pratiquant accompagnée d'un certificat médical** indiquant l'autorisation de la pratique de la voile en compétition.
- 2) L'autorisation parentale pour les mineurs pour l'ensemble du Championnat.